

# L'InterAssAr promeut une architecture de qualité

## SIA - CONSEILS

L'InterAssAr réunit sur une même plate-forme les cinq associations vaudoises d'architectes les plus influentes et dont le professionnalisme est unanimement reconnu. Son président à l'interview.

**PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLE SCHICK**  
 SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
 SIA SECTION VAUD

**L**a plate-forme InterAssAr promeut les compétences de l'architecte. Interview de son président Eligio Novello, architecte EPFL et membre de la SIA-YD.

**- Quel est le rôle de l'InterAssAr?**  
 - L'InterAssAr a pour but de promouvoir une architecture de qualité et de valoriser le rôle de l'architecte dans la société, auprès des autorités politiques et du public, d'une seule et même voix, forte et unanime.

**- Cinq associations réunies au sein de l'InterAssAr, c'est autant de sensibilités et de compétences différentes.**

### Un avantage?

- Cette richesse de points de vue et de connaissances, issue de la diversité des filières de formation techniques et académiques qui sont à la base de la culture des membres de l'InterAssAr, est un patrimoine rare de nos jours, en comparaison avec la spécialisation des professionnels des pays voisins. Les



ELIGIO NOVELLO

## LAUSANNE

L'interassociation d'architectes vaudoise, dont fait partie la SIA Vaud, était présente lors du dernier Salon de l'immobilier qui s'est tenu sur les quais d'Ouchy.

architectes suisses sont reconnus au niveau international pour bénéficier d'une palette de compétences étendues et pour être capables de réponses architecturales d'une grande cohérence. Ils maîtrisent encore conjointement les domaines du projet et de la réalisation, à l'opposé de leurs confrères européens, souvent contraints de se limiter à l'établissement des premières lignes d'un projet.

**- Les architectes suisses se démarquent par une pratique généraliste de la profession?**

- La Suisse est l'un des seuls pays à pouvoir encore se targuer d'avoir des professionnels de l'architecture qui dominent

toutes les facettes de l'acte de bâtir. A ce titre, les architectes sont d'excellents conseillers pour leurs maîtres de l'ouvrage dans la mesure où ils orientent leurs conseils dans le sens de l'efficacité à long terme, avec une conscience globale des problématiques techniques, sociales, économiques et culturelles, qui sont aujourd'hui reconnues pour être les fondements gagnants et inséparables du développement futur de nos sociétés modernes.

**- Les maîtres de l'ouvrage ont souvent de la difficulté à choisir un architecte. Comment les orientez-vous?**

- Choisir un architecte, c'est adopter une attitude cohérente

d'occupation du paysage et refuser les produits stéréotypés disposés selon les opportunités du marché sur le tapis du territoire, dont nous savons tous qu'il est varié et complexe et requiert des solutions adaptées de cas en cas. C'est retenir un professionnel qui accompagne le maître de l'ouvrage dans tout le processus, du début à la fin d'un projet. L'InterAssAr et ses cinq associations membres peuvent aider aujourd'hui les futurs maîtres de l'ouvrage, en les incitant à travailler très tôt avec les architectes, formés à gérer et à structurer des systèmes complexes et variés, que même un petit projet représente. In fine, à chacun de

ressentir des affinités avec l'un ou l'autre des professionnels issus des associations membres de l'InterAssAr. Il n'appartient pas à l'InterAssAr de choisir l'architecte pour le maître de l'ouvrage, mais de l'aider à faire un bon choix en posant les bonnes questions suffisamment tôt dans le processus de projet, qui débute par le choix d'un lieu pour construire et par l'établissement d'un programme, ou par la mise en place d'une procédure de sélection adaptée.

**- L'InterAssAr s'est engagée pour le maintien du poste d'architecte cantonal. Quel rôle essentiel joue cette personne au sein de l'Etat de Vaud?**

- Le nouvel architecte cantonal a été nommé avec la participation des associations. A noter que c'est une femme architecte, qui a entre autres compétences une excellente connaissance de la pratique et une expérience dans la formation. Les associations souhaitent que cette personne devienne sans ambiguïté l'autorité-référence pour la profession et défende des processus sans compromis. Elles souhaitent enfin qu'elle puisse assumer pleinement son rôle d'autorité-relais auprès de la population en matière d'architecture, en tant que porte-parole attirée du canton. L'architecte cantonale doit être reconnue non seulement comme le responsable majeur de la stratégie de développement des ouvrages de l'Etat, mais aussi et surtout comme le porte-parole et l'oreille prioritaire des interlocuteurs politiques, associatifs et populaires, en matière d'architecture, au même titre que le chimiste cantonal ou le médecin cantonal le sont dans leurs domaines. Le cadre politique et structurel dans lequel elle évolue doit lui conférer et lui reconnaître cette autorité. ■

Plus d'infos: [www.interassar.ch](http://www.interassar.ch)  
 (en ligne dès avril)

[www.sia.vd.ch](http://www.sia.vd.ch)

**sia**  
 société suisse  
 des ingénieurs  
 et des architectes